



SOMMAIRE

1. Synthèse des essais et choix variétal des céréales d'hiver
2. Où en sont les tournesols ?
3. Colza, 1^{er} désherbage autour de la levée

Le clin d'œil météo

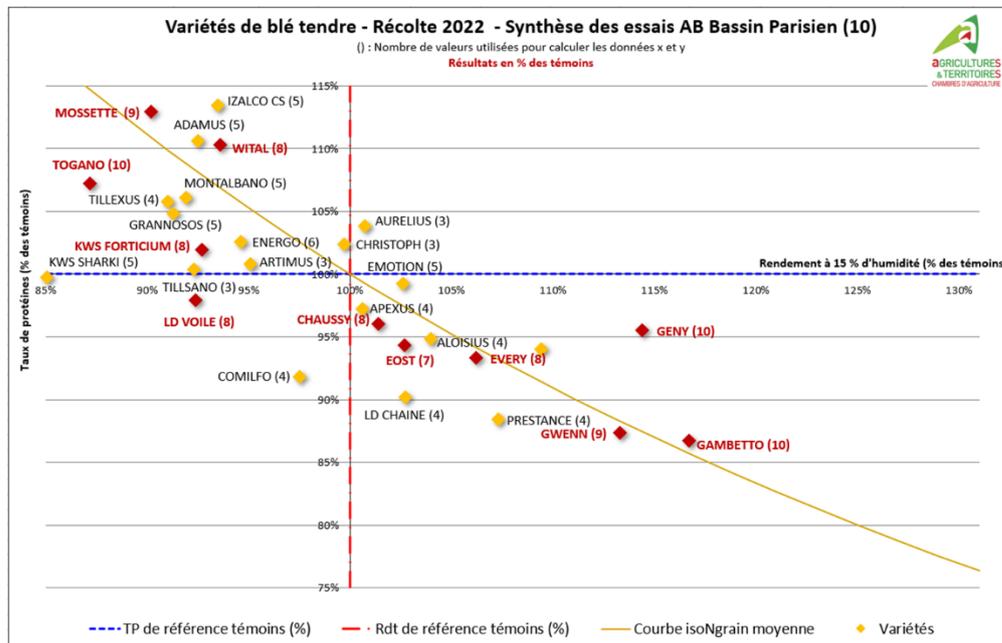
« En septembre, si brume reste en haut, il pleuvra à seaux »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Synthèses des essais et choix variétal des céréales d'hiver

• Blé

Les essais variétaux sont conduits en réseau avec plusieurs partenaires. Ainsi, au moins 6 essais variétaux en blé d'hiver menés en Hauts-de-France avec un tronc commun de variétés ont pu être regroupés avec des références de Normandie et d'Ile-de-France. Cette multitude de sites d'essais renforce la robustesse des appréciations envers les variétés. Le graphique ci-dessous illustre la synthèse des résultats rendement/protéines des 28 variétés de blé tendre d'hiver bio.



Au vu des résultats de plusieurs années d'essais, nous vous proposons le choix variétal ci-contre. Les « valeurs sûres » se trouvent en 1^{er} choix avec notamment WENDELIN et GENY mais aussi GAMBETTO qui montre une belle productivité depuis quelques années. Des nouveautés sont aussi à l'honneur : MOSSETTE et GRANNOSOS en blé de qualité.

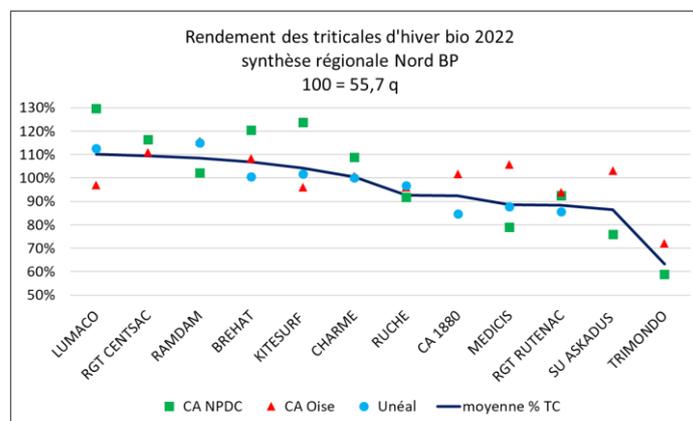
Qualité meunière	1 ^{er} choix	2 ^{me} choix	A essayer	En retrait
Améliorantes	TOGANO (alt) ^{RJ}	TENGRIT WITAL	MOSSETTE GRANNOSOS	ALESSIO
Compromis qualité-rendement	CHRISTOPH WENDELIN GENY	ENERGO ^{RJ} EMOTION ^{RJ}	AURELIUS MONTALBANO EVERY	GRAZIARO (verse) LD VOILE ^{RJ}
Potentiel	GWENN GAMBETTO	LENNOX (alt) RUBISKO WINNER		LD CHAINE

• **Triticale**

3 essais de triticale ont été menés en région (Chambre agriculture de la Somme, du Nord Pas de Calais et Unéal). On remarque que RGT CENTSAC, RGT RUTENAC, RUCHE et CHARME ont un rendement sensiblement similaire quel que soit le site d'essai.

Au niveau des choix variétaux, certaines variétés restent indétronables (RAMDAM, BREHAT et LUMACO). BIKINI et JOKARI sont tout de même des valeurs sûres.

	Variétés
1 ^{er} choix	RAMDAM - BREHAT (alt) - KITESURF - LUMACO
2 ^{ème} choix	BIKINI (alt) - JOKARI
A essayer	RGT CENTSAC



Mégane PERCHE-GUILLAUME

2. Où en sont les tournesols ?

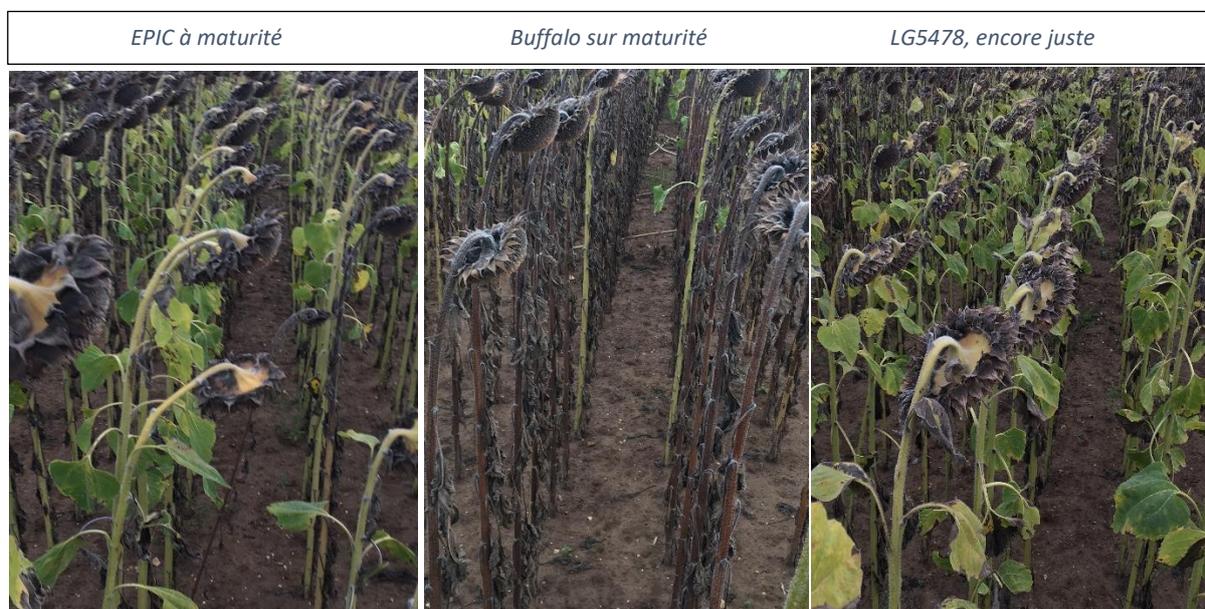
Les tournesols implantés dans la moitié nord de la région arrivent à maturité, en fonction de leurs dates de semis. Dans les zones les plus précoces (Oise, sud du département de l'Aisne) la récolte est bien entamée.

Quand récolter ?

Attendre la senescence complète de la plante n'est pas nécessaire. Le **dos du capitule vire du jaune au brun** et la tige se dessèche et vire au beige clair. Ce sont les principaux signes de maturité. La sénescence des feuilles n'est pas un signe de maturité. La sur-maturité est risquée car il y a des gros risques de perte de graines à la récolte ou par la pression des oiseaux. Ci-dessous, l'échelle photographique des maturités de Terres Inovia.



Coté choix variétal, de belles différences de précocité s'expriment sur l'essai du département de l'Aisne, (semis le 21 avril et photo prise le 16 septembre) :



3. Colza, 1^{ers} désherbages autour de la levée !

Les colzas bio semés cette année ont été implantés dans des conditions délicates (sols très secs, difficiles voire impossibles à labourer, semis retardés ...) Quelques agriculteurs ont renoncé à la culture par crainte d'une pression trop forte des altises sur des levées tardives. D'autres se sont lancés !

A la faveur du retour significatif des pluies depuis le 1^{er} septembre, les levées sont désormais effectives. Elles sont logiquement assez régulières sur les semis réalisés avec un semoir de précision comme nous l'observons pour les deux parcelles ci-dessous.

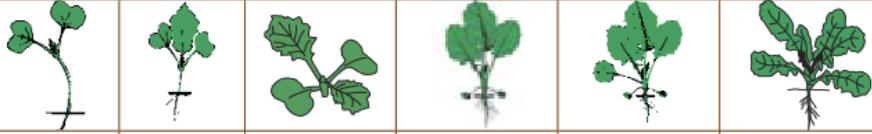
Ribécourt (sol sableux) vallée de l'Oise	Warluis (limon sableux) région de Beauvais
Non labour	Labour
Semis 25 août (70 mm de pluie)	Semis 3 septembre (30. mm de pluie)
Colza à 4 feuilles – présence d'altise limitée	Colza à 2 feuilles – quelques morsures d'altises
	

En non-labour (Ribécourt), le retour des pluies a également permis la levée des repousses issues du précédent. Le colza atteint désormais le stade 4 feuilles avec pour l'instant une présence limitée d'altises. Le contrôle des repousses de céréales en début tallage est désormais prioritaire, pour limiter l'effet de concurrence sur la crucifère (voir photo ci-dessus). **Priorité donc au binage.**

En labour (Warluis), le colza semé début septembre est sensiblement en retard (2 feuilles) mais le labour a permis de lever la contrainte des repousses. Les premières levées d'adventices sont observées. A ce stade de la culture, l'utilisation de la houe rotative est la seule possibilité d'intervention.

Pour mémoire, les plages d'utilisation des outils en désherbage mécanique proposées par Terres Inovia.

Périodes d'intervention des outils

Stade du colza							
	Prélevée	A Cotylédons	B1 1 feuille	B2 2 feuilles	B3 3 feuilles	B4 4 feuilles	B5 à C1-C2 5 feuilles à reprise de végétation
Houe rotative*		(4)					(1)
Herse étrille*					(2)		
Bineuse					(3)		

* En prévision des passages en plein, augmentez la densité de semis de 10 % et semez un peu plus profond pour limiter l'impact sur le peuplement du colza.

■ Passage adapté au stade du colza
■ Passage déconseillé
■ Passage à proscrire

(1) Attention, passage tardif : observez bien le stade des adventices !
(2) Veillez à ne pas être trop agressif !
(3) Equipement protège-plants
(4) A éviter si semis trop profond ou irrégulier

Gilles SALITOT

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59-62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

